**Session Sociologie du travail**

**Durée : 2 heures, 18h-20h**

**Consignes**

Vous commenterez **l’un ou l’autre** des textes suivants en répondant aux

**questions** posées, en vous appuyant sur le **cours**, les séances d’**ED** et sur votre

propre **expérience professionnelle**.

**Sujet 1**

Anne de Guigné, « Deux modes de calcul, un de trop »,*Le Figaro Économie,* 19/05/17

Quel est le bilan du président Hollande sur le front de la lutte contre le chômage ? Si l'on se fie aux statistiques de l'Insee, c'est un (sobre) satisfecit, avec une baisse de 3 000 chômeurs sur le quinquennat. Le regard est toutefois différent si l'on fait les totaux avec les chiffres de Pôle emploi. D'après l'agence, le contingent de chômeurs sans aucune activité (catégorie A) a en effet explosé de 635 000 en cinq ans ! Résultat, la France compte donc 3,8 millions de personnes au chômage selon Pôle emploi, soit un million de plus que n'en recense l'Insee.

Cette divergence s'explique : les deux institutions utilisent des méthodes de comptabilisation différentes. Pôle emploi publie chaque fin de mois le nombre d'inscrits dans ses fichiers, qu'ils soient indemnisés ou non. L'Insee calcule quant à elle le taux de chômage au sens, plus restrictif, du Bureau international du travail (BIT) après une enquête trimestrielle réalisée auprès de 108.000 actifs. D'un côté, on a donc un relevé administratif d'inscrits et de l'autre un sondage statistique. Avec ce biais fort que l'on peut être inscrit à Pôle emploi sans être chômeur au sens du BIT.

Les choix des politiques peuvent expliquer pour partie ces écarts. La réforme des retraites de 2010 est un bon exemple. Elle a sans conteste provoqué une explosion du nombre de seniors au chômage, au sens de Pôle emploi. En cause, le report de deux ans de l'âge de liquidation et la disparition progressive de la dispense de recherche d'emploi (DRE) pour les plus de 58 ans, à l'origine des deux tiers de la hausse (320 000 en catégorie A) des seniors inscrits à Pôle emploi au cours du quinquennat. Pis, selon une note fin 2016 du ministère du Travail, la suppression de la DRE *« se serait traduite à elle seule par une augmentation de 78 500 demandeurs d'emploi »* depuis 2012. Mais des inscrits en plus qui ne se sont pas pour autant mis à rechercher effectivement un emploi, condition sine qua none pour être comptabilisé comme chômeur au sens du BIT alors qu'il suffit d'actualiser son statut à Pôle emploi.

Ce double étalonnage embrume le débat et favorise une politisation à outrance des chiffres. François Hollande, qui avait lié sa candidature en 2017 à une inversion de la courbe, a ainsi mis tour à tour en avant un indicateur puis l'autre, selon celui qui était le plus favorable. Pour la clarté du discours, il serait nécessaire de choisir l'un des deux instruments. Jusqu'ici, les politiques et, par ricochet, les médias ont toujours favorisé les publications de Pôle emploi, pourtant plus volatiles et moins robustes. Mais pour sortir des polémiques et débats court-termistes, l'usage des statistiques trimestrielles de l'Insee devrait s'imposer. Et ce d'autant que ce sont les seules qui permettent d'effectuer des comparaisons internationales.

En octobre 2016, une commission sénatoriale, composée de représentants des différents groupes politiques, s'était d'ailleurs penchée sur le sujet. La conclusion des parlementaires de droite comme de gauche ? Renforcer la publication mensuelle de Pôle emploi par une présentation du nombre de chômeurs au sens du BIT. Un enrichissement utile... qui coûterait toutefois cher puisque les enquêtes de l'Insee devraient être réalisées tous les mois, contre tous les trois mois aujourd'hui. Sans compter le procès qui serait fait au politique qui prendrait la décision de modifier, même pour la bonne cause, le thermomètre de mesure. François Rebsamen, le prédécesseur de Myriam El Khomri au ministère du Travail, avait d'ailleurs renoncé à le faire par peur d'être *« accusé de trafiquer les chiffres ».*

**Questions**

1. Quelle a été l’évolution des « chiffres du chômage » pour l’Insee et pour Pôle emploi depuis 2012 ? Pourquoi divergent-ils ?
2. L’auteure explique que « l'on peut être inscrit à Pôle emploi sans être chômeur au sens du BIT ». L’inverse est-il vrai ?
3. Pourquoi les statistiques trimestrielles de l’Insee sont-elles les seules qui permettent d’effectuer des comparaisons internationales ?
4. Suffit-il « d’actualiser son statut » pour être inscrit à Pôle emploi ?
5. Y a-t-il une bonne manière de compter le chômage ? De façon plus générale, dites pourquoi la représentation statistique du chômage génère des controverses.

**Sujet 2**

Simone Weil, *Journal d’usine* (journal biographique), 1934 (extrait)

Le feu sort de cinq ou six trous qui sont dans le bas du four. Je me mets en plein devant pour enfourner une trentaine de grosses bobines de cuivre qu'une ouvrière italienne, au visage courageux et ouvert, fabrique à côté de moi ; c'est pour les trams et les métros, ces bobines. Je dois faire bien attention qu'aucune des bobines ne tombe dans un des trous, car elle y fondrait; et pour ça, il faut que je me mette en plein en face du four, et que jamais la douleur des souffles enflammés sur mon visage et du feu sur mes bras (j'en porte encore la marque) ne me fasse faire un faux mouvement Je baisse le tablier du four ; j'attends quelques minutes ; je relève le tablier et avec un crochet je retire les bobines passées au rouge, en les attirant à moi très vite (sans quoi les dernières retirées commenceraient à fondre), et en faisant bien plus attention encore qu'à aucun moment un faux mouvement n'en envoie une dans un des trous. Et puis ça recommence. (…)

La première fois, au bout d'1 heure 1/2, la chaleur, la fatigue, la douleur m'ont fait perdre le contrôle de mes mouvements; je ne pouvais plus descendre le tablier du four. Voyant ça, tout de suite un des chaudronniers (tous de chics types) s'est précipité pour le faire à ma place. J'y retournerais tout de suite, dans ce petit coin d'atelier, si je pouvais (ou du moins dès que j'aurais retrouvé des forces). Ces soirs-là, je sentais la joie de manger un pain qu'on a gagné. (…)

I1 y a deux facteurs, dans cet esclavage: la vitesse et les ordres. La vitesse : pour “y arriver” il faut répéter mouvement après mouvement à une cadence qui, étant plus rapide que la pensée, interdit de laisser cours non seulement à la réflexion, mais même à la rêverie. (…). Les ordres : depuis qu'on pointe en entrant jusqu'à ce qu'on pointe en sortant, on peut à chaque moment recevoir n'importe quel ordre. Et toujours il faut se taire et obéir. L'ordre peut être pénible ou dangereux à exécuter, ou même inexécutable ; ou bien deux chefs donner des ordres contradictoires ; ça ne fait rien : se taire et plier. Adresser la parole à un chef - même pour une chose indispensable - c'est toujours, même si c'est un brave type (même les braves types ont des moments d'humeur) s'exposer à se faire rabrouer; et quand ça arrive, il faut encore se taire.

Rivetage, au grand balancier [***C’est le nom d’une pièce industrielle / note des examinateurs***]. Difficile – les pièces ne vont pas toutes. Une pièce loupée, qui donne à Jacquot un air grave. Le compte n'y est pas ; passé à la quantité ! (108 pièces, je crois, au lieu de 125). Payé 0,034 pièce, soit 3,65 F en tout (1 h perdue). Et j'ai fini à 2 h 3/4 ! Marqué 3 h. Ensuite 3/4 d'heure arrêt chez Bretonnet (couper les déchets). Le petit manœuvre vient me déranger.

Gagné ces 3 jours 37,20 F + 3,60 F + 2,60 F + 2,80 F + 3,65 F + (mettons !) 2,50 F = 52,35 F  ! ! ! soit 17,43 F par journée de 8 h, soit une moyenne de 2,20 F l'heure ! Au-dessous du taux d'affûtage officiel !

Le soir, maux de tête. Mais en même temps sentiment de ressources physiques. Les bruits de l'usine, dont certains à présent significatifs (les coups de maillet des chaudronniers, la masse...), me causent en même temps une profonde joie morale et une douleur physique. Impression fort curieuse.

En rentrant, maux de tête accrus, vomissements, ne mange pas, ne dors guère ; à 4 h 1/2, décide de rester à la maison ; à 5 h me lève... Compresses d'eau chaude, cachet. Jeudi matin, ça va. »

**Questions**

1. Quelles activités effectue Simone Weil dans l’usine où elle travaille ?
2. Pour Simone Weil, quels sont les motifs qui la conduisent à travailler ?
3. Que procure son travail à Simone Weil ?
4. Y a-t-il d’autres souffrances au travail que celles évoquées dans le texte ?
5. Existe-t-il d'autres formes de travail ? Si oui, pouvez-vous donner des exemples et expliquer ce qui les caractérise ?

**Sujet 3**

« Profession, domestique », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2011

Manille, mai 2011. *« Bienvenue à Petit Hongkong ! »,* s’exclame Mme Michelle Ventenilla, l’une des quatre professeures de l’école Abest, qui figure parmi les trois cent soixante-quatre établissements privés agréés et spécialisés en *« services domestiques »* de l’archipel philippin. Derrière les murs en brique de ce petit pavillon a été reproduit l’habitat type d’une famille de la classe supérieure de Hongkong : la berline qui rôtit au soleil dans la cour, l’aquarium où barbotent des poissons rares, les salles de bains à l’occidentale, la chambre des enfants et celle des parents, ornées de rideaux rose bonbon et d’une peinture vert vif. Depuis 2007, l’école Abest a « exporté » mille cinq cents travailleuses domestiques à Hongkong, à moins de deux heures d’avion de la tentaculaire Manille. L’école, dont les frais d’inscription s’élèvent à 9 000 pesos (150 euros), est jumelée avec une agence de recrutement.

En ce vendredi 13 mai, c’est le jour de l’examen final. Portant à deux mains la soupière en porcelaine, la candidate numéro cinq, une femme à l’allure frêle, transpirant à grosses gouttes, s’approche doucement de la table couverte d’une nappe rose plastifiée et mime le geste de servir un bol de soupe. Mme Lea Talabis, 41 ans, est l’une des quelque cent mille candidates annuelles à se présenter au diplôme de services domestiques, le National Certificate II (NC II), après avoir suivi les deux cent seize heures de formation. L’inspecteur public de l’Autorité d’enseignement professionnel, M. Rommel Ventenilla, observe attentivement la postulante, qui passe à présent l’épreuve de « service à table ». Un pas de côté, les pieds perpendiculaires, elle s’approche de l’employeur fictif et demande : *« Voulez-vous de la soupe, Monsieur ? »* M. Ventenilla hoche la tête et émet un son. Mme Talabis hésite. Après avoir rempli le bol blanc à la gauche du patron, faut-il faire un pas de côté et porter la soupière en cuisine, ou la laisser à la disposition du convive ? Visiblement perturbée par cette épreuve, elle baisse les yeux et s’empresse de poser le tout sur la commode.

L’examinateur lui laisse une seconde chance : c’est l’épreuve des questions. *« Quelle quantité d’eau servez-vous dans le verre ? »* Il désigne du regard la mise en scène de la table, disposée comme dans les familles bourgeoises de Hongkong : les trois verres, les trois sous-assiettes, les couteaux à poisson et à viande, la symétrie et l’espacement correctement respectés. Mme Talabis se place alors à la droite du patron, porte la carafe comme une enfant et lui remplit son verre aux trois quarts. M. Ventenilla, impassible, validera l’épreuve de « service à table ». La candidate se retire en cuisine. Elle pourra compléter sa note finale avec l’épreuve d’habillage de lit, de nettoyage du carrelage ou de l’aquarium, de repassage des vêtements ou de lavage de voiture.

*« La note finale comporte 20 % de compétences, 20 % de connaissances théoriques et 60 % de qualités comportementales*(…)*Beaucoup d’employeurs recherchent des aides ménagères polies, respectueuses, patientes et surtout discrètes. Ici, nous nous efforçons de les adapter au tempérament bouillonnant des employeurs hongkongais. Il faut être patiente et, surtout, travailler avec son cœur »*, conseille la professeure Michelle Ventenilla, livrant ainsi l’une des clés du programme des *« superbonnes ».*

**Questions**

1. Quelles sont les épreuves que font passer les examinateurs aux personnes en formation de domestique ?
2. D’après le texte, qu’ont en commun les personnes qui candidatent au diplôme de services domestiques philippin ?
3. Quelles sont les capacités exigées des domestiques pour valider leur diplôme ?
4. En vous appuyant sur le texte, quelle différence faites-vous entre compétence, connaissance théorique et qualité comportementale ?
5. Plus généralement, en vous basant sur votre expérience et sur le cours, qu’appelle-t-on le travail non qualifié ?